



LE DEVOIR

ENVIRONNEMENT

90% de tout le pergélisol pourrait fondre d'ici 100 ans

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Le réchauffement du climat pourrait faire disparaître d'ici 2100 presque tout le pergélisol des régions polaires du Canada, de la Russie et de l'Alaska, selon une étude publiée la semaine dernière par le US National Center for Atmospheric Research (NCAR).

Cette situation, dont les signes précurseurs s'annoncent plus vite dans les régions polaires que les chercheurs ne le prévoient, posera des défis technologiques, économiques et sociaux importants aux gouvernements, qui devront renforcer d'urgence des rives en voie d'érosion accélérée, réparer des routes et des maisons qui vont s'enfoncer, au point de devoir déménager dans certains cas plusieurs collectivités d'ici un demi-siècle.

Selon l'étude du NCAR, le dégel des trois premiers mètres de la surface terrestre de ces régions pourrait déjà affecter d'ici 2050 la moitié des surfaces présentement gelées, ce qui ferait passer la surface du pergélisol de quatre millions de kilomètres carrés — deux fois la surface du Québec — à un million de kilomètres carrés. Si, comme le prédit le modèle prévisionnel du NCAR, 90% de tout le pergélisol connu fond d'ici la fin du présent siècle, il ne restera plus alors qu'environ 400 000 km² de ce type de sol nordique. Dans le scénario le plus optimiste, il ne restera plus que 1,5 million de kilomètres carrés en 2100, c'est-à-dire durant la vie d'humains qui vont naître cette semaine...

VOIR PAGE A 8: PERGÉLISOL



SOURCE: ROYCE CARLTON

Le cosmologue Brian Greene, spécialiste mondial de la théorie des cordes.

L'ENTREVUE

Réaliser le rêve d'Einstein

Brian Greene s'acharne à comprendre l'univers par la théorie des cordes

Orateur charismatique et brillant vulgarisateur, Brian Greene est un éminent spécialiste mondial de la théorie des cordes, l'une des hypothèses les plus sérieuses sur l'origine de l'univers. Ce professeur de physique et mathématiques à l'université de Columbia ne cache pas son ambition de réaliser le rêve d'Albert Einstein, celui d'une théorie unifiée et «élégante» pouvant expliquer les forces de la nature.

LISA-MARIE GERVAIS

Il y a exactement un siècle, 1905 a été surnommée «l'année miracle» de la science grâce à trois essais que publiait Albert Einstein. Le premier sur les effets photoélectriques lui a donné le Nobel de physique en 1921, le deuxième prouvant l'existence des atomes est l'un des plus cités au monde par les scientifiques, et le troisième, jetant les bases de la relativité générale, allait changer à jamais le cours de notre existence.

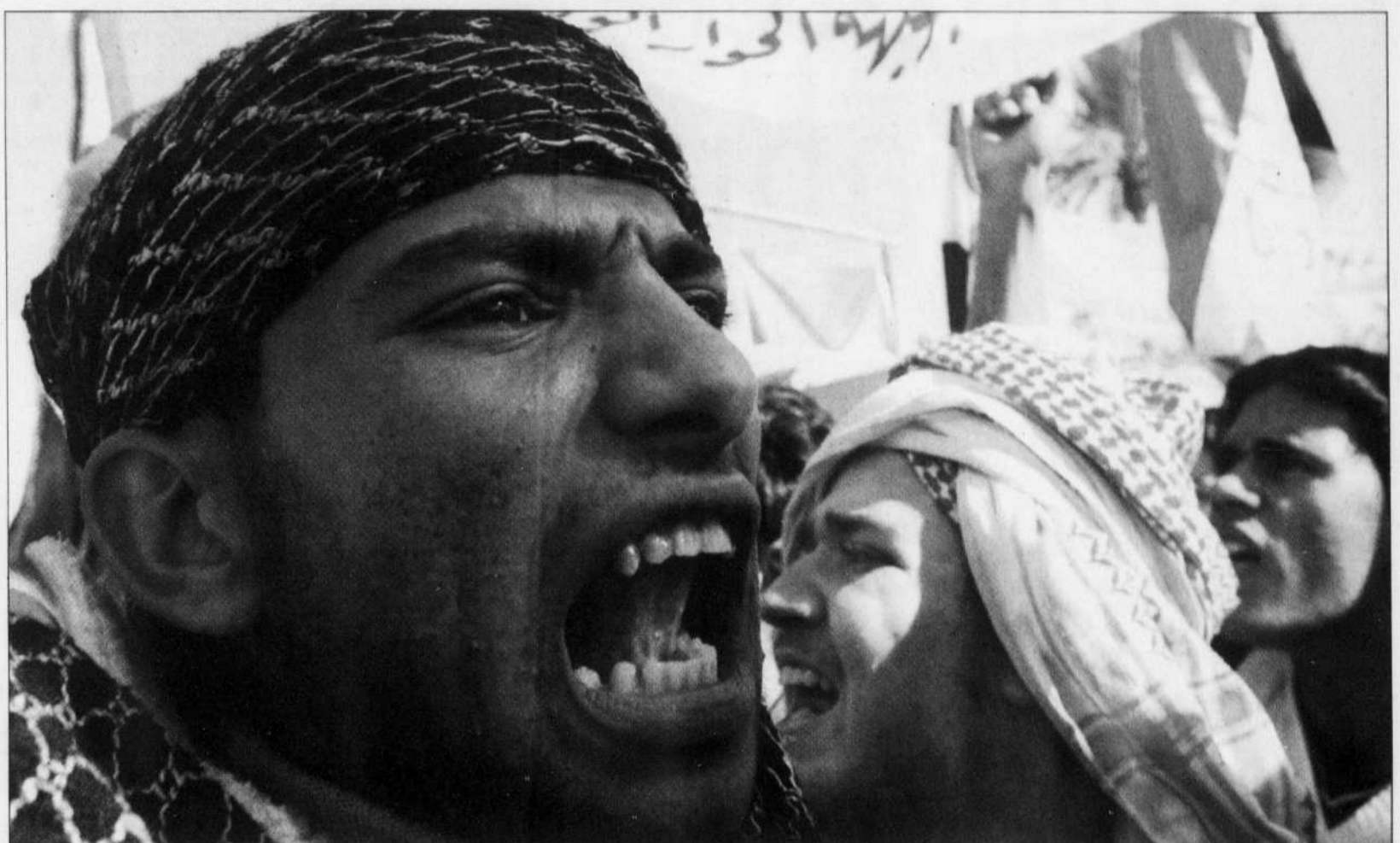
Dans un hôpital du New Jersey en 1955, Einstein a néanmoins rendu l'âme en échouant là où d'autres prétendent réussir aujourd'hui, en élaborant une théorie unique capable d'expliquer tous les phénomènes physiques.

VOIR PAGE A 8: GREENE

INDEX

Actualités	A3	Éditorial	A6
Annonces	B4	Idées	A7
Avis publics	B4	Météo	B7
Carrières	B4	Monde	B3
Culture	B8	Mots croisés	B4
Décès	B4	Sudoku	B5
Économie	B5	Télévision	B7

Irak: les élections ont ravivé la colère sunnite



ALIJASIM REUTERS

Des milliers de manifestants sunnites ont défilé dans les rues de Bagdad, hier, pour contester les résultats des élections et réclamer un nouveau scrutin.

Si les législatives du 15 décembre devaient contribuer à la stabilisation de l'Irak, elles n'ont fait que dresser davantage les communautés les unes contre les autres, comme le montrent les manifestations quotidiennes de groupes sunnites qui contestent les résultats et demandent de nouvelles élections. Hier encore, de cinq à dix mille personnes ont manifesté dans les rues de Bagdad tandis que l'armée américaine faisait état de la perte de trois soldats, dont deux dans un accident d'hélicoptère.

Principale accusée: la liste de l'Alliance irakienne unifiée (AIU, qui fédère les partis islamistes chiites). Selon des résultats encore provisoires, elle apparaît comme la grande triomphatrice du scrutin en dépit d'un bilan gouvernemental accablant. Non contente

d'avoir fait régner la terreur dans le sud du pays au moment du scrutin — y compris par des assassinats d'opposants —, bourré les urnes et fait pression sur les électeurs, elle aurait eu recours massivement à des fraudes pour s'imposer à Bagdad.

Dans cette ville que se partagent notamment chiites et sunnites, l'AIU obtiendrait quelque 60% des suffrages, un chiffre supérieur à celui de la communauté chiite. Depuis, les dirigeants sunnites, qui s'étaient engagés pour la première fois dans le processus électoral, enragent. D'autant plus que certains, comme dans le bastion sunnite de Ramadi, avaient même fait protéger les urnes par les insurgés. «Dans les villes du sud, le triomphe chiite peut se comprendre. Pas à Bagdad. Pour les sunnites, c'est une

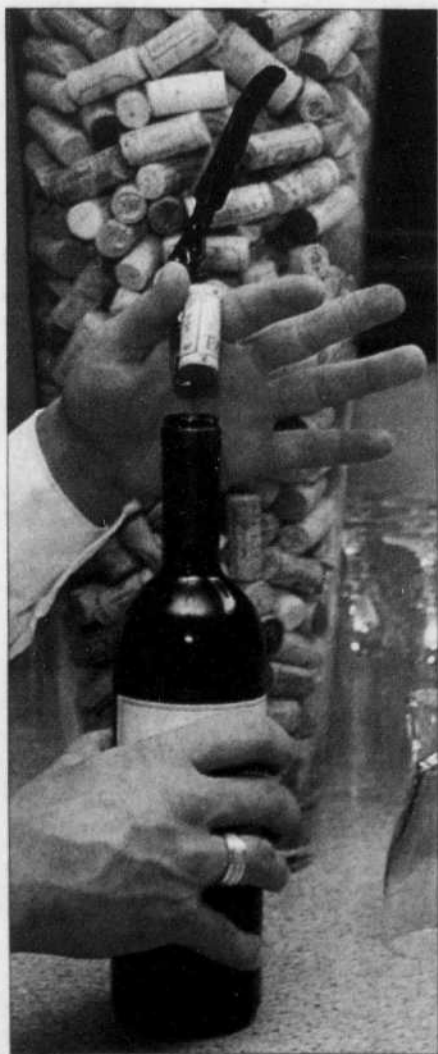
douche froide. Cela veut dire que les dirigeants chiites ont «confessionnalisé» la ville et voulu dresser une communauté contre une autre», souligne le politologue et anthropologue irakien Hosham Dawod.

A ce jour, l'AIU obtiendrait près de 150 députés (sur 275), soit un score supérieur à celui du scrutin intérimaire de janvier 2005 (140 députés). À l'inverse, la liste de l'ancien premier ministre Iyad Allouï, lui-même chiite mais laïc et pro-américain, soutenue par les communistes et certains sunnites modérés, n'aurait qu'une quinzaine de sièges contre 40 auparavant. Les islamistes chiites pourraient donc avoir la majorité absolue au Parlement, au grand dam des sunnites,

VOIR PAGE A 8: IRAK

Menace sur le bouchon de liège?

PAULINE GRAVEL



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Une bouteille débarrassée de son bouchon au restaurant Le Tire-Bouchon, à Boucherville.

Quoi de plus réjouissant que le bref plop qui retentit à l'ouverture d'une bonne bouteille! Cet incontournable instant festif serait-il en voie de disparition? Pour contrer le goût de bouchon qui entache près de 5% des bouteilles de vin du marché, les industriels envisagent diverses solutions alternatives, dont certaines font frémir maints amateurs qui ne conçoivent tout simplement pas le fait de déguster un grand vin qui aurait été conservé dans une bouteille bouchée, comme un vulgaire Coca-Cola, avec une capsule à vis.

Les bouteilles bouchonnées présentant cette odeur particulière de moisi qui est la hantise des viticulteurs et des négociants s'avèrent de plus en plus nombreuses depuis quelques années, souligne l'œnologue Dominique Labadie, codirectrice du Laboratoire Excell à Mégnac en France. Et ce, probablement parce que les consommateurs sont aujourd'hui beaucoup plus sensibles à tous les défauts dont peut souffrir la divine boisson et que l'on dispose de nouvelles techniques de détection plus performantes. Une petite part de cette augmentation serait également due à la façon dont sont stockés les lièges.

Le goût de bouchon qui émane du TCA (2,4,6-trichloroanisole) se manifeste surtout dans des bouteilles obturées avec du liège colmaté, un liège naturel dont les lentilles ont été bouchées avec une poussière très fine de liège et de la colle. Or, «cette poussière provient de débris de la bouchonnerie qui sont souvent stockés n'importe comment, ce qui accroît le risque de contamination», fait remarquer Dominique Labadie.

Constitué de morceaux de liège collés ensemble, le bouchon de liège aggloméré est aussi sujet à la contamination compte

VOIR PAGE A 8: BOUCHON

LES ACTUALITÉS

Le bœuf canadien est de retour sur le marché japonais

À lire en page A 5

Il faut parfois oser...

Conférences
Yvon Saint-Arnaud

L'ART DE JOUIR DES

PLAISIRS ILLIMITÉS

NOVALIS

112 pages — 12,95 \$

Par l'auteur de
La guérison par le plaisir



NOVALIS



Voiture de l'année

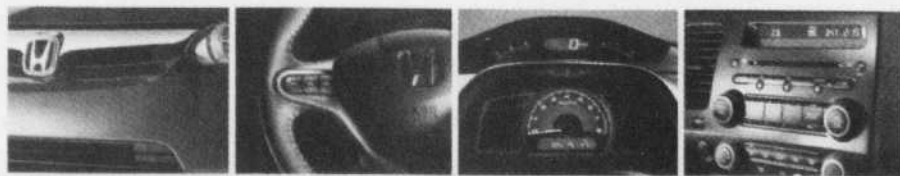
– Motor Trend



Berline Civic LX illustrée


Berline Civic DX 2006
à partir de :

16 800 \$* à l'achat
228 \$** en location
par mois/48 mois



Équipement de série

- > Moteur 4 cylindres de 140 ch, 1,8 L, 16 soupapes i-VTEC^{MC}
- > Colonne de direction télescopique et inclinable
- > Chaîne AM/FM/CD
- > 6 coussins et rideaux gonflables latéraux
- > Coussins gonflables avant latéraux avec système de détection de position de l'occupant du siège passager
- > Système de freinage antiblocage (ABS)
- > Vitres et miroirs latéraux électriques

 **Route :**
5,7 L/100 km[†]

OUI, ON A FAIT LE PLEIN 

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

hondaquebec.ca



HONDA

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ hondaquebec.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

*P.D.S.F. sur les berlines Civic DX 5 vitesses (modèle FA1526EX) 2006 neuves. **Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur la berline Civic DX 5 vitesses (modèle FA1526EX) 2006 neuve. Période de location 48 mois. Pour le véhicule, est identifié : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant total au terme de la location. a) 228 \$, b) 2 247 \$, c) 13 191 \$. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. 275 \$ de dépôt de sécurité exigé. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Offre sujette à changement sans préavis par le manufacturier. †Energide pour 2006 publiées par NRCan. Consommation de carburant ordinaire sans plomb. Véhicules à transmission manuelle.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Duceppe talonne le PLC sur l'éducation et le déséquilibre fiscal

ALEXANDRE SHIELDS

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, ne fait pas totalement relâche pour la période des Fêtes. Il talonne même à nouveau les libéraux fédéraux sur la délicate question du déséquilibre fiscal, en plus de dénoncer leur promesse non tenue en matière de financement de l'éducation postsecondaire, dans une lettre envoyée lundi au président du Conseil de la fédération, le premier ministre albertain Ralph Klein.

M. Duceppe soutient que «Paul Martin n'a pas tenu sa promesse de réserver entre sept et huit milliards de dollars pour les paiements de transfert en éducation lors de la dernière campagne électorale». Il ajoute que «depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux, les transferts à l'éducation et aux programmes sociaux ont été coupés de manière radicale». La part des revenus du fédéral consacrés à cette enveloppe serait ainsi passée de 7,9 % à 4,2 % en dix ans, selon ce qu'écrit le chef du Bloc dans la lettre dont *Le Devoir* publie aujourd'hui de larges extraits en page A6.

Pour le chef bloquiste, Ottawa préfère empiéter sur les champs de compétence des provinces, «ignorant ainsi les spécificités du système d'éducation du Québec». Il approuve tout de même l'idée d'une rencontre entre le gouvernement fédéral et les provinces pour discuter d'une hausse du financement de l'éducation postsecondaire. Celle-ci doit normalement se tenir en février prochain. Gilles Duceppe croit d'ailleurs que la somme versée par le fédéral aux provinces dans ce domaine, mais aussi pour les programmes sociaux, devrait être haussée de 4,7 milliards de dollars, pour passer à 11,6 milliards d'ici trois ans. Dans sa lettre envoyée vendredi dernier au Conseil de la fédération, le chef libéral Paul Martin affirmait justement vouloir accroître les ressources destinées à l'éducation, principalement en haussant l'aide financière aux étudiants.

La réplique bloquiste revient par ailleurs sur le dossier du déséquilibre fiscal, que les libéraux auraient «toujours refusé de reconnaître». Dans son texte, M. Martin parlait en effet d'«arrangements fiscaux de la fédération», sans employer le mot «déséquilibre». Mais pour Gilles Duceppe, l'entêtement des libéraux «mine» carrément la capacité des provinces d'assumer leurs «responsabilités».

Citant des chiffres publiés dans la récente *Mise à jour économique et financière*, le chef du Bloc affirme qu'Ottawa dégagera pourtant «une marge de manœuvre d'au moins 96,8 milliards d'ici 2010-2011». Cette somme démontre selon lui que le gouvernement fédéral dispose de moyens financiers supérieurs à ses obligations. Ce à quoi les libéraux répliquent qu'ils ne prévoient pas d'excédents aussi importants que ceux des dernières années, puisqu'ils ont déjà engagé une part importante d'éventuels surplus dans diverses mesures, notam-

ment en santé, en éducation et dans des baisses d'impôt. Mais pour les bloquistes, rien n'y fait et il y a urgence de négocier «un nouveau partage des champs fiscaux» entre le fédéral et les provinces.

Des mesures en transport

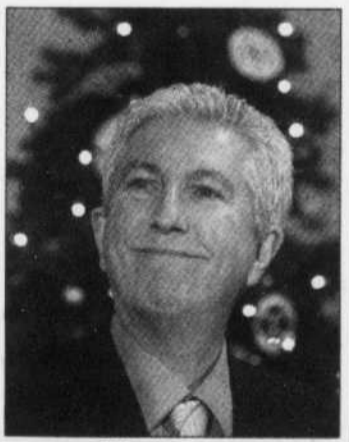
Excédé par les «graves erreurs» commises au cours des années, M. Duceppe exige du fédéral qu'il assume sa «juste part en matière de transport» et qu'il laisse «au Québec et aux provinces le soin d'établir leurs propres politiques de transport». Il demande notamment un meilleur entretien de la voie navigable du fleuve Saint-Laurent, victime selon lui des «politiques désastreuses» adoptées par Ottawa. Le chef bloquiste souhaite d'ailleurs que le gouvernement fédéral «accélère l'implantation du programme de cession des ports fédéraux au cours des prochaines années».

Par ailleurs, le ministre des Transports pénalise «les aéroports québécois en leur imposant des loyers excessifs», selon Gilles Duceppe. Il propose du même souffle que les petits aéroports soient exonérés et que la taxe sur la sécurité aérienne soit abolie pour les vols régionaux. Prônant également un recours accru au transport ferroviaire, plus «écologique» que les routes, le Bloc souhaite que le transport sur rails des marchandises et des passagers soit amélioré, surtout dans les régions éloignées, mais aussi vers les États-Unis.

Le chef du Bloc québécois s'en prend aussi brièvement à la volonté affichée par Paul Martin d'appliquer le principe «un pays, une voix» dans les négociations internationales. Il s'attaque par exemple à la mollesse des libéraux dans la protection de la gestion de l'offre, dans le cadre des négociations à l'Organisation mondiale du commerce.

Gilles Duceppe rappelle que son parti a déjà déposé le projet de loi C-260, qui aurait obligé le gouvernement fédéral à consulter les provinces avant de négocier ou de conclure un traité dans un domaine relatif à «un secteur de compétence législative provinciale» ou s'y rapportant. Présenté au cours du dernier mandat, il a été refusé par les autres partis d'opposition.

Le Devoir

CHRISTINE MUSCHI REUTERS
Gilles Duceppe

Harper veut l'armée dans les grandes villes

KEVIN WARD

Courtenay, C.-B. — Les grandes villes du pays devraient pouvoir compter sur une présence militaire régulière grâce à la création d'unités spéciales de défense territoriale chargées d'intervenir en cas d'urgence en milieu urbain, a affirmé hier le dirigeant du Parti conservateur du Canada (PCC), Stephen Harper.

Lors d'une escale sur l'île de Vancouver où il faisait campagne, le chef conservateur a indiqué que de telles unités seront constituées d'une centaine de soldats de l'armée régulière et de quelque 400 réservistes, si jamais le PCC l'emporte lors des élections fédérales du 23 janvier.

«Un grand nombre de nos villes ne comptent aucune présence militaire», a-t-il déclaré, après avoir fait part de son intention d'accroître les capacités des Forces canadiennes dans l'Ouest du pays. Vancouver, Calgary, Regina, Winnipeg, les en-

virus de Toronto et d'autres régions métropolitaines de premier plan pourraient accueillir ces unités de défense nationale, dont les membres seraient disponibles en cas d'urgence tout en étant appelés à intervenir en cas de conflit à l'étranger, a indiqué M. Harper.

Le chef du PCC a fait cette annonce alors qu'il s'engageait à restaurer la présence militaire en Colombie-Britannique et ailleurs dans l'Ouest canadien. Depuis que la base militaire de Chilliwack a été fermée, au milieu des années 1990, la Colombie-Britannique ne compte aucune unité militaire sur son sol, a fait remarquer M. Harper.

«La Colombie-Britannique est maintenant la seule région au pays sans présence militaire régulière», a-t-il déclaré, promettant qu'une unité d'intervention rapide de 650 soldats serait stationnée à la base de Comox, non loin de Courtenay.

Presse canadienne

Un mort et six blessés

Paul Martin déplore la fusillade de Toronto

«Nous ne pouvons tenir pour acquise notre paix»

La fusillade survenue au lendemain de Noël, au centre-ville de Toronto, doit faire prendre conscience aux Canadiens qu'ils ne peuvent tenir la paix pour acquise. Le premier ministre du Canada et chef libéral, Paul Martin, a ainsi commenté, hier à Montréal, la fusillade survenue la veille sur la rue Yonge à Toronto, jour du lendemain de Noël, et qui a fait un mort et six blessés.

M. Martin, qui avait fait trêve de campagne électorale depuis le 24 décembre, a participé à une cérémonie de la Mémorah auprès de la communauté juive de Montréal. Il n'a toutefois pas rencontré les médias. C'est à cette occasion qu'il a déploré les actes de violence et de vandalisme qui ont frappé des synagogues, mosquées, cimetières et écoles au fil des ans. «Il y a eu des attaques contre toutes les religions et de la part d'autres religions», a-t-il soutenu en anglais.

«La fusillade d'hier à Toronto sert de pénible rappel que nous ne pouvons tenir pour acquises notre paix et notre compréhension» entre les différentes composantes de la société, a déploré M. Martin devant une salle bondée. Il a parlé d'un acte «insensé et tragique».

De tels actes de violence «démontrent les conséquences de l'exclusion» sociale, a-t-il souligné.

Il a aussi offert ses sympathies aux familles des victimes.

«Je crois dans un Canada qui chérit les valeurs sur lesquelles il a été bâti et où la diversité est une richesse et non un fardeau, un Canada où tous sont égaux et où, chaque jour, nous continuons à travailler afin qu'il n'y ait pas de place pour l'intolérance et le racisme», a affirmé M. Martin.

Plus tôt durant la campagne électorale, le chef libéral avait justement proposé d'accroître le contrôle des armes de poing. La ville de Toronto est en effet aux prises avec une montée de la violence entre gangs de rue.

Interrogé à ce sujet, le ministre de la Justice Irwin Cotler, présent à Montréal au côté de M. Martin, a commenté en anglais: «On ne peut éviter toutes les tragédies, mais ce qu'on veut faire, c'est de mettre



Dans le cadre de cette cérémonie de la menorah, M. Martin, qui portait sur sa tête la kippa traditionnelle, a allumé une chandelle. La fête de la Hanoukka est un symbole de liberté pour la communauté juive.

ANNICK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

en place une stratégie en quatre volets qui aiderait à éviter une tragédie. Toute mort est une tragédie.»

Les événements

Une adolescente de 15 ans entourée d'une foule de passants en ce Boxing Day a été tuée vers 17h15, à l'extérieur d'un magasin de chaussures, devant deux des magasins les plus populaires pour leurs soldes d'après-Noël, Sam The Record Man et Future Shop. Elle devenait la 78^e victime de meurtre cette année dans la métropole canadienne. Six autres personnes ont été blessées et une autre reposait dans un état critique.

Dalton McGuinty a déclaré dans un communiqué que la jeune fille avait été victime d'une

«folie meurtrière». Le chef conservateur Stephen Harper a pour sa part indiqué dans un communiqué qu'il était «attristé» et qu'il s'engageait «à faire tout ce qu'il faut pour [s]'attaquer à la violence armée». Un détective de Toronto a affirmé que la police allait combattre pour que la ville «retrouve son innocence».

La zone de l'homicide demeure délimitée par un ruban hien mat et des douzaines de marqueurs d'éléments de preuve étaient placés sur le trottoir et dans la rue. L'achalandage était toutefois relativement tranquille en dépit du congé qui se poursuivait hier pour de nombreux travailleurs.

La police a jusqu'à maintenant arrêté deux personnes, mais les

enquêteurs tentent encore de savoir si elles ont vraiment pris part au crime. Elles n'ont toujours pas été accusées.

D'autres renseignements relatifs au déroulement de l'incident ont été révélés hier par la police. Deux groupes de jeunes gens âgés de la fin de l'adolescence au début de la vingtaine se sont querellés et ont échangé des coups de feu. Pas moins de 10 à 15 personnes ont été impliquées. Une arme de poing a été saisie, mais les autorités estiment que d'autres armes ont été utilisées.

Pas moins de 52 des 78 meurtres commis à ce jour à Toronto cette année l'ont été avec une arme à feu — un record.

Presse canadienne

Le NPD aimerait la proportionnelle

LES PERREAUX

Ottawa — Si le Nouveau Parti démocratique (NPD) détient la balance du pouvoir dans un gouvernement minoritaire, son chef Jack Layton monnayera son appui en échange d'un nouveau mode de scrutin, qui pourrait d'ailleurs résulter en une série de gouvernements minoritaires.

En entrevue à la Presse canadienne, Jack Layton s'est montré enthousiaste à l'idée de transformer le système électoral du pays en faveur de la représentation proportionnelle. Il s'agissait d'une priorité du NPD au cours de la campagne de 2004, mais elle a dû être abandonnée puisqu'il manquait deux sièges au parti pour avoir la balance du pouvoir au Parlement.

«Je ne veux pas être à court de deux sièges», a répété M. Layton récemment. «Je veux que nous puissions réaliser ce pour quoi nous sommes ici [...] et la représentation proportionnelle fera partie de la discussion.»

Le système proportionnel accorde des sièges en fonction du pourcentage de votes obtenu par un parti dans l'ensemble du pays. Le NPD serait favorisé par ce mode de scrutin, car il recueille un bon pourcentage dans l'ensemble du pays, mais des résul-

tats insuffisants pour l'emporter dans chacune des circonscriptions, en vertu du système uninominal à un tour.

Par ailleurs, en répartissant les sièges de façon plus fidèle aux résultats totaux, les partis pourraient avoir plus de mal à former une majorité parlementaire absolue.

Un peu plus tôt cette année, le premier ministre libéral Paul Martin avait, en dépit de sa promesse de réforme électorale, écarté M. Layton, qui s'en rappelle encore amèrement. «Il m'a dit: "Vous êtes à court de deux voix" pour faire quelque demande que ce soit», a relaté M. Layton. «C'est le résumé de ce Parlement: l'arrogance. "Vous êtes à court de deux voix pour me garder au pouvoir, alors allez au diable."»

M. Layton a toutefois bien apprécié sa revanche quelques mois plus tard quand, pour faire adopter son budget et éviter d'être renversé, le gouvernement Martin a dû solliciter l'appui du NPD et de députés indépendants, au prix de dépenses additionnelles de 4,6 milliards conformes aux objectifs néo-démocrates.

«Il est intéressant de voir comment les choses changent à votre avantage», s'est remémoré M. Layton avec satisfaction.

Presse canadienne

EN BREF

La Ligue monarchiste du Canada critique Ed Schreyer

Toronto — La Ligue monarchiste du Canada reproche à l'ancien gouverneur général canadien Ed Schreyer d'avoir présenté sa candidature lors de la présente campagne électorale. John Aimers, dirigeant de l'organisme, affirme que

la décision prise par M. Schreyer de retourner à la vie politique représente un risque pour le caractère impartial de la plus haute fonction au pays. M. Schreyer a annoncé son intention de faire campagne pour le Nouveau Parti démocratique, dans la circonscription de Selkirk-Interlake, au Manitoba. M. Aimers a affirmé au quotidien torontois *The Globe and Mail* que certains monarchistes estimaient qu'après avoir été gouverneur général, on continuait de s'exprimer au nom de tous les Canadiens. — PC

ROLEX



OYSTER PERPETUAL DAY-DATE

EVEREST
CHERRAKA
Joaillerie • Bijouterie Depuis 1950

8910 boulevard Lajeunesse
Montréal (514) 388-5358

Jacques BEAUCHESNE

DICTIONNAIRE DES COOCCURRENCES

BEST-SELLER

416 pages - 40,70\$

GUERIN, éditeur ltée
(514) 842-3481

AU SERVICE DE L'ÉCRITURE

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

• LES ACTUALITÉS •

L'industrie forestière canadienne ne peut pas aller plus mal en 2006

Les pertes d'emploi se chiffrent à 10 000 pour 2005 seulement

ALLAN SWIFT

Dans l'industrie forestière canadienne, peu de gens croient que 2006 sera l'année de la reprise. Ou plutôt, certains le croient parce qu'à leurs yeux, la situation ne peut plus empirer.

D'un bout à l'autre du pays, des scieries de même que des usines de pâtes et papiers ont fermé leurs portes temporairement ou définitivement au cours des derniers mois, ce qui a entraîné des milliers de licenciements.

Selon un représentant du Syndicat des communications de l'énergie et du papier du Canada, les pertes d'emploi dans l'industrie se chiffrent à 10 000 pour 2005 seulement. Dans toutes les provinces, les compagnies sont éprouvées. Elles doivent en effet toutes composer avec un dollar canadien plus fort, une demande en baisse, et les droits compensateurs imposés par les États-Unis.

Elles doivent aussi s'habituer à la concurrence de plus en plus vive des producteurs de pays d'Asie et d'Amérique du Sud, où les arbres poussent plus vite et où

la main-d'œuvre est moins chère.

La situation est peut-être plus difficile au Québec qu'ailleurs en raison de la réduction de 20 % de la capacité décrétée par le gouvernement dans l'espoir de donner un coup de pouce à la forêt boréale malmenée par des décennies de surexploitation.

Selon les analystes, le bois coûte plus cher ici que partout ailleurs au monde à cause des frais, des grandes distances à parcourir et de la taille des arbres. Cette année, 3800 postes ont été supprimés dans la province.

Il y a eu beaucoup de réductions d'effectifs en Ontario aussi. Les sociétés qui y sont installées se plaignent entre autres de la hausse constante des tarifs d'électricité.

Les Maritimes ont été frappées de plein fouet par la fermeture d'usines d'Abitibi à Terre-Neuve-et-Labrador tandis que la Saskatchewan a dû composer avec l'annonce de la cessation prochaine des activités à l'établissement de

Weyerhaeuser à Prince-Albert.

Seule la Colombie-Britannique semble avoir réussi à tenir le coup parce que son secteur forestier est plus efficace et parce qu'une importante consolidation a été faite, avec l'accord du gouvernement provincial.

«Ce sera mieux en 2006, mais on sera tout de même loin du Klondike»

Selon la firme PricewaterhouseCoopers, les profits totaux de l'industrie canadienne des pâtes et papiers n'ont totalisé que 71 millions au troisième trimestre, comparativement à 883 millions à la période correspondante en 2004.

Selon l'économiste en chef du Conseil des produits des pâtes et papiers (CPPP), Paul Leclair, plusieurs facteurs nuisent à l'industrie et une éclaircie est peu probable à court terme. «Je serais très surpris de voir des profits», a-t-il indiqué à la Presse canadienne.

Son confrère Louis Thériault, qui a réalisé une étude pour le Conférence Board du Canada, est un peu plus optimiste à moyen terme. Pour l'instant, «nous sommes en

plein désastre. Il y a de la surcapacité partout en Amérique du Nord».

Selon lui, les efforts de réorganisation des derniers mois devraient toutefois commencer à donner les résultats escomptés, à condition que le dollar se stabilise aux environs de 0,81 \$US. «Ce sera mieux en 2006, mais on sera tout de même loin du Klondike», dit-il.

Et si l'on en croit les experts, toutes les provinces ne bénéficieront pas de la reprise tant attendue. D'après Michel Vincent, du Conseil québécois de l'industrie forestière, d'autres fermetures d'usine sont inévitables.

A son avis, le gouvernement devra modifier la loi pour faciliter la création de grands établissements efficaces. Il faudrait entre autres modifier les règles liant l'octroi de contrats d'aménagement et d'approvisionnement forestier (CAAF) et l'exploitation de certaines scieries.

Ces règles visent à protéger les communautés mono-industrielles. Mais selon M. Vincent, la crise actuelle est tellement grave qu'on ne peut se permettre de les reconduire.

Presse canadienne

Urgences américaines

Les patients cardiaques reçoivent souvent trop d'anticoagulants

Chicago — Lorsqu'un patient cardiaque arrive aux urgences d'un hôpital aux États-Unis, les médecins lui administrent des anticoagulants souvent à trop forte dose, augmentant ainsi son risque de faire une grave hémorragie, selon une étude publiée mercredi par la *Revue de l'association médicale américaine*.

L'enquête a été menée l'année dernière dans 387 hôpitaux; elle porte sur 30 136 personnes admises après un infarctus provoqué par un caillot ou par un dépôt de cholestérol dans une artère. Pas moins de 42 % d'entre elles ont reçu une dose trop élevée d'anticoagulants.

Les femmes, les personnes minces, âgées ou ayant des problèmes rénaux recevaient encore plus fréquemment que les autres une surdose d'anticoagulants.

Parmi le million de patients admis à l'hôpital pour le type d'infarctus étudié, environ 117 000 font ensuite des hémorragies, par exemple au niveau d'un cathéter, d'un ulcère

à l'estomac, voire au cerveau, où c'est particulièrement dangereux.

Le Dr Karen Alexander, chercheuse à l'université Duke, estime dans son étude publiée aujourd'hui que 15 % de ces hémorragies sont provoquées par des surdoses d'anticoagulants et pourraient donc être évitées.

Elle reconnaît qu'il est difficile d'évaluer la dose nécessaire à un patient qui vient d'être amené sur un brancard et qui a besoin de soins rapides. Souvent les médecins demandent combien la personne pèse ou estiment son poids «à vue de nez», explique-t-elle.

Or, la bonne dose doit être déterminée en fonction du sexe, de l'âge, du poids et des fonctions rénales du patient, ce qui nécessite parfois une calculatrice. «J'espère que cette étude fera comprendre à quel point il est important de prendre cette minute supplémentaire pour faire ces calculs avec soin», confie le Dr Alexander.

Associated Press

Dès le 1^{er} janvier 2006...

Voici les nouvelles mesures qui amélioreront votre situation financière

Pour les familles :

- 60 millions de dollars de plus grâce à l'indexation du Soutien aux enfants et de l'ensemble des mesures d'aide aux familles.
- Soutien aux enfants : prochain versement le 4 janvier 2006. 850 000 familles toucheront 500 millions de dollars (un total de deux milliards de dollars par année).
- Dès janvier, mise en place du nouveau Régime d'assurance parentale qui est le plus généreux au Canada.

Pour tous les travailleurs :

- Réduction d'impôt de 300 millions de dollars, grâce à une nouvelle déduction fiscale pouvant atteindre 500 dollars par année.

Pour les personnes handicapées et les aidants naturels :

- L'aide fiscale augmente à 128 millions de dollars, une hausse de 50 %.
- Un soutien supplémentaire pouvant atteindre 1 000 dollars, grâce à un nouveau crédit d'impôt remboursable pour aidants naturels.
- Le montant utilisé aux fins de calcul du crédit d'impôt non remboursable pour déficience atteindra 2 250 dollars.
- Les parents d'un enfant handicapé d'âge mineur pourront recevoir jusqu'à 450 dollars de plus par an.
- Le plafond du crédit d'impôt remboursable pour frais médicaux passera de 750 dollars à 1 000 dollars.

Pour l'ensemble des contribuables :

- 390 millions de dollars de plus dans les poches des contribuables, grâce à l'indexation de 2,43 % des tranches d'imposition et des crédits d'impôt.

... des efforts qui contribuent à améliorer le niveau de vie des Québécois.

Québec



David Dingwall

Dingwall n'a pas encore reçu sa prime de départ

Plus de trois mois après sa démission fracassante de son poste de président-directeur général de la Monnaie royale canadienne, David Dingwall n'a toujours pas reçu sa prime de départ.

Pourtant, à la fin d'octobre dernier, M. Dingwall a été presque complètement blanchi par le rapport de vérification sur ses comptes de dépenses. Cet ancien ministre du gouvernement Chrétien avaient même menacé de poursuivre les députés qui l'avaient entraîné dans la boue, s'étant dit victime d'une chasse aux sorcières politique.

Pour 2004 seulement, le bureau de M. Dingwall a soumis des dépenses de plus de 209 000 \$ couvrant repas, voyages et déplacements.

Mais après révision de toutes ces dépenses, la firme PricewaterhouseCoopers a estimé que la quasi-majorité d'entre elles étaient justifiées et respectaient les règles de la société d'Etat. De cette somme, on lui a demandé de rembourser un peu plus de 2500 \$, dont 2000 \$ pour trois vols d'avion considérés comme des voyages personnels et 283 \$ pour une avance d'argent liquide injustifiée. Il devait aussi remettre 4200 \$ à la Monnaie royale à la suite d'erreurs comptables réalisées lors de versements de sa paye.

Mais ces ajustements semblent bien peu élevés en comparaison de ce qu'on reprochait à M. Dingwall à l'origine. On l'accusait d'avoir accumulé des dépenses somptuaires de plus de 748 000 \$ en un an.

Au bureau du ministre du Revenu John McCallum, on indique qu'aucune prime n'a été versée à ce jour à David Dingwall. Certains observateurs pensent que le gouvernement Martin attend que la date des élections générales du 23 janvier prochain soit passée pour agir, s'il est réélu.

Presse canadienne

• LES ACTUALITÉS •

Gomery explique pourquoi il a choisi M^e Bernard Roy

ROLLANDE PARENT

Le juge John Gomery a hésité avant de retenir les services de M^e Bernard Roy au poste de conseiller principal de l'enquête sur le programme des commandites. Mais il a finalement voulu «faire taire» certaines personnes qui le soupçonnaient d'avoir des sympathies pour le Parti libéral et ainsi «équilibrer les perceptions» par rapport au travail de sa commission.

Dans l'entrevue accordée à la Presse canadienne pour commenter sa nomination en tant que personnalité de l'année, le juge John Gomery — nommé personnalité canadienne de 2005 selon la Presse canadienne et NTR — a expliqué les raisons qui l'ont amené à choisir M^e Roy.

Ce choix a été décrit par l'ex-premier ministre Jean Chrétien, qui conteste devant la cour fédérale la conclusion du juge John Gomery le tenant politiquement responsable des dérapages du programme fédéral des commandites.

Dans un premier temps, le commissaire Gomery avait écarté le nom de Bernard Roy, ne voulant pas que le rôle politique qu'il avait joué auprès du premier ministre conservateur Brian Mulroney vienne politiser l'enquête qu'il s'appropriait à mener sur un programme fédéral des commandites mis en place par un gouvernement libéral.

Certains commentaires et son travail de réflexion l'ont amené à revoir sa décision. «Il est faux de penser qu'une personne qui a eu une certaine activité politique à un moment dans sa vie est inévitablement et pour le reste de ses jours un animal politique qui ne pense que de façon politique. Il y a des personnes qui changent d'opinion, c'est une qualité et non un défaut, et il y a beaucoup d'exemples de personnes qui changent de parti politique en cours de route — Mme Stronach tout récemment, Jean Lapierre en est un autre», a-t-il commenté.

«Le fait que M. Roy ait travaillé, il y a 15 ans ou plus, dans le domaine politique n'est pas nécessairement une raison de penser qu'il est à 100 % un adhérent au Parti conservateur. De plus, la raison de

sa participation au gouvernement Mulroney était fondée sur une amitié personnelle plutôt que sur une allégeance politique. Après quatre ans, il a quitté ses fonctions et n'est jamais retourné dans le monde politique», a poursuivi M. Gomery.

Et puis, il y avait son ami le juge Lawrence Poitras, qui a mené l'enquête sur la Sûreté du Québec avec M^e Roy à la barre en tant que conseiller en chef, qui ne cessait de faire à son sujet des commentaires plus que favorables.

Le facteur qui a été déterminant a cependant été les propos tenus par

«Je me suis dit "si les gens du monde politique pensent que je suis libéral, je vais les faire taire"»

John Williams, président du Comité de contrôle de la Chambre des communes et membre du Parti conservateur, voulant qu'il n'y ait pas grand-chose à attendre de la commission Gomery parce qu'elle était teintée de politique, du fait que le juge Gomery avait bénéficié des largesses libérales en présidant pendant cinq ans la Commission des droits d'auteur.

«Entre vous et moi, je n'ai reçu absolument rien pour les services rendus pour cette commission. J'ai accepté ce travail supplémentaire pour lequel je n'étais rémunéré d'aucune façon», a tenu à préciser M. Gomery.

«Je me suis dit "si les gens du monde politique pensent que je suis libéral — ce qui n'est pas vrai, je n'ai jamais eu une appartenance politique de ma vie —, je vais les faire taire", et j'ai téléphoné à ce moment-là à Bernard Roy. Mon but était de contrer les perceptions et toute suggestion faite par des personnes soupçonnées à l'effet que j'étais là pour protéger les intérêts du Parti libéral», a asséné M. Gomery.

Et finalement, avec le recul, le juge Gomery considère-t-il qu'il était l'homme de la situation pour présider l'enquête sur les commandites? À cela, M. Gomery répond que le nombre de possibilités pour une commission d'enquête de cette sorte n'est pas illimité. «Aucun» — je ne suis pas nécessairement le meilleur, mais je fais partie d'un groupe limité», a-t-il laissé tomber avec ce sourire quelque peu retenu que les téléspectateurs ont souvent aperçu tout au long des audiences.

Presse canadienne

Le bœuf canadien de nouveau disponible au Japon

Vache folle

JUDY MONCHUK

Calgary — Deux semaines après la levée d'un embargo de plus de deux ans imposé à la suite de la crise de la vache folle, le bœuf canadien est revenu sur les étagères de supermarchés du Japon, mais il faudra du temps pour regagner la confiance des consommateurs de ce pays.

L'ambassadeur du Canada au Japon, Joseph Caron, a pris part hier à une cérémonie dans une épicerie de Tokyo pour marquer le retour du bœuf canadien sur les tablettes nipponnes.

Toutefois, selon le patron du Bureau de développement économique de l'Alberta, Wes Sawatzky, les acheteurs japonais sont devenus craintifs à la suite des nombreux cas d'encéphalite spongiforme bovine (ESB) et les exportateurs canadiens devront peut-être lorgner dans leurs marges pour reprendre leur part de marché.

Pas moins de 21 cas de la maladie de la vache folle ont aussi été découverts au Japon depuis 2001, ce qui explique en partie la méfiance des Japonais.

«Il faut que quelque chose attire le consommateur vers le produit, a expliqué M. Sawatzky récemment dans une entrevue à Tokyo. Notre produit n'est pas aussi connu que le bœuf américain. Nous devons donc faire des efforts particuliers pour susciter l'intérêt du consommateur, étant donné l'hésitation naturelle de ce marché en matière de sécurité alimentaire.»

Une chaîne de supermarchés et de restaurants, Hanamasa Co., dont le siège est à Tokyo, a précisé qu'elle avait importé environ huit tonnes de bœuf ontarien qui sera vendu dans ses 10 magasins de la région de la capitale. Son prix est environ le même qu'avant l'embargo, a ajouté un représentant de l'entreprise, Hiroko Abe.

L'ambassadeur canadien a dit avoir confiance dans le regain de popularité du bœuf canadien, maintenant que l'interdiction a été assouplie.

«Nous sommes très confiants que ce marché redeviendra solide comme autrefois, a-t-il confié



L'ambassadeur du Canada au Japon, Joseph Caron, et le président de la chaîne de supermarchés et de restaurants Hanamasa ont dégusté quelques morceaux de bœuf canadien, hier, à la suite de la levée de l'embargo imposée en raison de la crise de la vache folle.

au cours de la cérémonie. Cela prendra un peu de temps, mais cela reviendra.»

Avant l'embargo, le Japon était le troisième importateur mondial de bœuf canadien: il en commandait entre 10 000 et 20 000 tonnes par année, soit l'équivalent de 150 millions, pour des importations de bœuf totalisant 900 000 tonnes. Le Canada demeurait ainsi un fournisseur de moindre importance en Asie avant la découverte du premier cas d'ESB — une vache albertaine — en mai 2003.

Après 30 mois d'interdiction, le bœuf canadien a été de nouveau autorisé le 12 décembre, mais seulement s'il provient d'animaux de

moins de 21 mois. De plus, les organes présentant des risques, comme le cerveau et la moelle épinière, devront être retirés des carcasses.

Ce retour sur le marché japonais constitue une étape importante du plan de redressement de l'industrie bovine canadienne, qui a perdu sept milliards en exportations depuis 2003. Les éleveurs comptent maintenant sur les pays de l'Asie-Pacifique pour réduire leur dépendance envers le marché américain. Ils espèrent que l'ouverture du «pays du Soleil levant» influence ses voisins sud-coréens, chinois et taiwanais.

Presse canadienne

Tremblant: les négociations stagnent

Le syndicat rejette l'idée d'ultimatum

ALEXANDRE SHIELDS

Les négociations entre le syndicat représentant 1500 travailleurs de la station de ski Mont-Tremblant et la partie patronale stagnent toujours, alors que s'achève aujourd'hui l'ultimatum lancé par Intrawest pour le maintien de son offre globale.

Les syndiqués ont d'ailleurs rejeté l'idée d'un «ultimatum», qui ressemble davantage à une «campagne de peur», selon le président du Syndicat des travailleurs de la station Mont-Tremblant, Benoît Filion. Celui-ci ajoute que les syndiqués ne comptent pas se prononcer à nouveau sur une offre qu'ils jugent insuffisante. Ils demandent plutôt à la direction de la bonifier.

La directrice des affaires publiques de la station Mont-Tremblant, Lyne Lortie, croit pour sa part que l'offre qui est sur la table représente la marge de manœuvre financière maximale de l'entreprise. Elle estime que les demandes syndicales actuelles engendreraient une hausse des

coûts de gestion de 23 % sur trois ans. «Aucune entreprise ne peut se permettre cela si elle veut demeurer en affaires», explique-t-elle.

Mme Lortie souligne que la partie patronale pourra difficilement maintenir son offre au niveau actuel après le 28 décembre, puisque les pertes de revenus seront trop importantes. Déjà, le nombre de plaintes de clients et l'impact sur l'économie de la région sont importants, selon elle. M. Filion réplique que «l'amélioration du sort des employés de Mont-Tremblant profitera à l'ensemble de l'économie régionale puisque les salaires y font leurs dépenses, contrairement à Intrawest, qui investit ses profits à l'étranger».

Vendredi dernier, les employés ont rejeté une offre de 16 % d'augmentation sur cinq ans, dans une proportion de 61 %. Ils souhaitent plutôt signer une convention d'une durée de trois ans avec 15 % d'augmentation. Au chapitre des avantages sociaux, les syndiqués, affiliés à la CSN, réclament notamment la création d'un régime

de retraite, la protection contre la sous-traitance et l'amélioration du régime d'assurances collectives. Selon Benoît Filion, la partie patronale «refuse d'en discuter sérieusement» depuis le début du conflit.

Hier, l'imposant complexe de villégiature tournait au ralenti alors que quelque 400 cadres tentaient de combler tant bien que mal les postes des 1500 travailleurs syndiqués. La multinationale Intrawest compte beaucoup sur le temps des Fêtes pour engranger des revenus intéressants, alors que cette période représente près du tiers des recettes annuelles. Les négociations se poursuivaient toujours hier, en présence d'un conciliateur du ministère du Travail du Québec. Les employés sont en grève depuis le 17 décembre.

Le Devoir

EN BREF

70 cm de neige au Nouveau-Brunswick

Une forte tempête a touché le Nouveau-Brunswick entre lundi et hier, laissant jusqu'à 70 cm de neige dans le nord de la province. Les pointes de vent ont atteint les 90 km/h dans la péninsule acadienne. Selon Environnement Canada, il est tombé entre 60 et 70 cm de neige dans le nord de la province, d'Edmundston jusqu'à la péninsule acadienne. Il est tombé entre 15 et 20 cm de neige dans la région de Moncton. Les vents ont causé de la poussière, rendant la conduite dangereuse pour les automobilistes. À certains endroits, la visibilité était presque nulle. Les vents ont également fait tomber des branches sur les fils électriques. Au total, entre 1000 et 1400 abonnés ont manqué d'électricité en même temps, a indiqué l'énergie Nouveau-Brunswick. — PC

5000 Canadiens ont participé au second rapport

Près de 5000 Canadiens ont tenu à apporter leur contribution, en douce, à la réflexion entourant le second rapport Gomery attendu le 1^{er} février 2006 et devant porter notamment sur les changements à opérer pour éviter une réédition du détournement de fonds publics qui s'est produit par le biais du programme fédéral des commandites.

Plutôt que de passer de longs mois en tournée pancanadienne avec tous les coûts qu'un tel exercice aurait engendrés, le juge Gomery et son équipe ont posé cinq questions au grand public, sur le site Internet de la commission, et réservé un espace pour les commentaires.

De la fin août à la fin octobre, près de 5000 Canadiens se sont prêtés à l'exercice, dont le tiers du Québec, dépassant ainsi les attentes du commissaire qui a dû constituer une équipe pour voir au

traitement de l'information recueillie, la position adoptée et la provenance des réponses.

Le juge Gomery a tenu aussi à donner la parole à des gens détachés d'une solide expérience de la fonction publique ou de l'appareil gouvernemental. Cinq tables rondes ont été mises sur pied à Moncton, Québec, Toronto, Edmonton et Vancouver. C'est dans ce contexte qu'ont témoigné Marc Lalonde (conseiller spécial auprès du premier ministre libéral Lester B. Pearson (1967-1968) puis secrétaire principal du premier ministre Pierre Elliott Trudeau, avant de se faire élire) et Paul Tellier (greffier du Conseil privé et secrétaire du cabinet, c'est-à-dire sous-ministre du premier ministre et grand patron de tous les fonctionnaires fédéraux jusqu'en 1992).

Presse canadienne

LOTO QUÉBEC		Résultats	
SUPER 7		Tirage du 2005-12-23	
7/7	2	10 000 000,00 \$	
6/7+	8	69 717,20 \$	
6/7	233	2 094,50 \$	
5/7	11 873	146,80 \$	
4/7	253 458	10,00 \$	
3/7+	238 173	10,00 \$	
3/7	2 109 722	Participation gratuite	
Complémentaire: 23		Ventes totales: 30 637 300 \$	
		Prochain gros lot: 2 500 000 \$	
LOTTO 649		Tirage du 2005-12-24	
6/6	0	9 866 533,00 \$	
5/6+	2	205 035,80 \$	
5/6	140	2 419,60 \$	
4/6	9 641	66,50 \$	
3/6	178 844	10,00 \$	
2/6+	131 174	5,00 \$	
Complémentaire: 27		Ventes totales: 20 374 450 \$	
		Prochain gros lot (appr.): 17 000 000 \$	
UNION 49		Tirage du 2005-12-24	
6/6	0	1 000 000,00 \$	
5/6+	0	50 000,00 \$	
5/6	29	500,00 \$	
4/6	1 504	50,00 \$	
3/6	25 447	5,00 \$	
Complémentaire: 40		Ventes totales: 526 445,50 \$	
Extra		Tirage du 2005-12-23	
NUMÉRO	LOT	NUMÉRO	LOT
088321	100 000 \$	239332	100 000 \$
Celebration 2006		Tirage du 2005-12-24	
NUMÉRO	LOT	NUMÉRO	LOT
088321	100 000 \$	239332	100 000 \$

UN TIRAGE CHAQUE JOUR DE DÉCEMBRE

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

ROLEX

SERVICE

POUR GARDER VOTRE ROLEX EN PARFAIT ÉTAT DE FONCTIONNEMENT, NOUS VOUS CONSEILLONS D'EFFECTUER UNE RÉVISION COMPLÈTE TOUTS LES CINQ ANS.

Bijouterie Gambard

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876

SERVICE À LA CLIENTÈLE

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Jeu, 29 décembre : 7h30 à 16h30
Ven, 30 décembre : 7h30 à 12h00 ***
Lun, 2 janvier : FERMÉ
Mar, 3 janvier : FERMÉ
Mer, 4 janvier : 7h30 à 16h30

***Pour être effective le 31 décembre ou le 4 janvier, les demandes d'arrêts temporaires de livraison par camelot doivent nous parvenir au plus tard le 30 décembre avant 10h00.

LES ARTISANS DE LA TABLE

Pour vos Fêtes

- Petits fours frivoles
- Majestueux sapsins de Noël en chocolat «centre de table»
- Bûches de Noël
- Chocolats maison
- et bien d'autres bonnes choses

Fous Desserts
PÂTISSERIE CHOCOLATERIE
819, rue Laurier Est 514 273 9335

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez Micheline Ruelland au 514-985-3457

ÉDITORIAL

ONG piégées

Le tsunami qui a ravagé l'Asie du Sud-Est il y a tout juste un an fut un événement sans précédent, tant en raison de l'ampleur de la catastrophe que par l'exceptionnel élan de générosité qui en a découlé. Le recul aidant, un autre bilan commence toutefois à se faire: celui des mirages de l'aide internationale.

Tout fut exceptionnel avec le tsunami de Noël: la force des vagues, la rapidité de leur déferlement, le nombre de pays touchés, les récits rocambolesques de disparition ou de survie, et l'argent versé par des millions de gens, touchés par un drame qui tranchait tellement avec la période de réjouissances qu'est le temps des Fêtes.

Mais l'exceptionnel, ce fut aussi ce singulier appel, survenu à peine 10 jours après la catastrophe: celui de Médecins sans frontières qui, en France, a invité à ne plus donner pour le tsunami. Du jamais vu dans les annales de l'aide humanitaire!

Sur le coup, le geste de MSF a été vivement dénoncé. Mais des mois plus tard, plusieurs ONG admettent — parfois ouvertement, parfois sous couvert de l'anonymat — que le tsunami a effectivement faussé les enjeux de l'aide internationale.

Certes, celle-ci se fonde sur l'argent. À l'heure des catastrophes, il en faut vite et beaucoup pour sauver tout ce qui peut l'être, éviter que la situation ne dégénère et s'assurer qu'on pourra faire face aux suites à donner. À cet égard, la réponse au tsunami fut exemplaire: ainsi, la crise sanitaire tant redoutée n'a pas eu lieu et on a trouvé un refuge pour des centaines de milliers de personnes.

Mais c'est la suite des événements qui a donné raison à ce MSF si rabat-joie. Une fois l'urgence passée, tout s'est mis à piétiner: la reconstruction, le retour au travail des sinistrés, l'aide aux enfants... Depuis le printemps, tout avance à pas de tortue. Un coupable est officiellement montré du doigt: la bureaucratie, lourde et tatillonne, qu'alourdissent les poids des traditions (c'est ici qu'était le village, c'est ici et pas ailleurs qu'il sera reconstruit) et la confusion entourant la propriété des terres.

D'autres voix se font toutefois entendre, critiquant l'efficacité des ONG, trop nombreuses (on en retrace plus de 400 en Indonésie). Sans compter ces groupes privés qui, sans être des organismes de charité, invitent toujours les touristes à participer à la «reconstruction». Le *Financial Times* a récemment publié le récit d'un Britannique qui, à fort prix, s'est ainsi rendu au Sri Lanka. Il a vite constaté que le sable qu'il pelletait un jour serait plus tard remis dans le même trou par un autre groupe de touristes naïfs! L'Occidental venu soulager sa conscience n'aidait strictement personne...

Or, même des ONG dûment reconnues ont négligé la population locale, ne se renseignant pas sur ses besoins, prêchant le mieux là où le bien aurait fait l'affaire. Car pour plusieurs, le mot d'ordre est simple: tant qu'à rebâtir, sortons ces pauvres gens de leur misère! Les gouvernements italien et allemand sont ainsi très fiers des villages qu'ils font bâtir au Sri Lanka, faits de jolies maisonnettes à l'europpéenne, avec toilettes à l'intérieur et tuiles sur les murs de la cuisine. Mais qu'en pensent les gens à qui elles sont destinées? On ne sait pas. Un exemple de plus du néo-impérialisme auquel certains associent de plus en plus les dikts de l'aide internationale.

En fait, seul le travail à long terme d'une ONG dans un pays donné assure des collaborations efficaces quand sonne l'heure du drame. Et cette approche-là n'est possible que si un organisme reçoit des dons pour ce qu'il est plutôt qu'au gré des catastrophes. Plusieurs groupes, aujourd'hui, sont en fait piégés par le tsunami, disposant de bonnes cagnottes pour celui-ci, mais dépourvus de fonds pour les pays oubliés, ceux dont parlait MSF en janvier dernier et ceux dont François Audet, de CARE Canada, dresse une nomenclature aujourd'hui en page Idées.

Idéalement, les donateurs devraient donc apprendre à départager émotion et don pour plutôt prévoir celui-ci. Mais quel pari à l'heure de la médiatisation extrême et des ménages endettés comme jamais, qui ne savent même plus prévoir leur propre épargne! C'est pourquoi le temps est venu pour les ONG d'aviser clairement leurs donateurs: si les besoins pour telle cause sont comblés, voici où votre argent pourra aussi aller. Au risque, oui, d'y perdre quelques contributions.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
 Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFACON
 Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
 Directeur de l'information JULES RICHER
 Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
 LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



Josée Boileau



LETTRES

Dumont, homme de ménage

Lors des élections partielles, tenues la semaine dernière, l'ADQ s'est fait balayer par le Parti Vert. En conférence de presse et après près d'une semaine d'inaction, le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, s'est surpassé dans l'émission de déclarations loufoques. Le chef a raison d'être déçu de la faible performance de son parti lors des partielles. Il a encore plus raison de vouloir faire le ménage à l'intérieur de son organisation. Ce ménage sera d'autant plus facile à effectuer que le membership du parti est faible. Dans le même sens, M. Dumont devrait cesser de regarder autour de lui afin de démasquer le coupable de son impopularité.

Le Québec a toujours été une société avant-gardiste en matière d'égalité et de socialisme. L'idéologie prônée par l'ADQ en est une de droite, qui mettent en relief des valeurs contraires à celles du peuple québécois.

M. Dumont, lors de son apparition devant les médias (la semaine dernière), a dit, de manière peu éloquente, qu'il était en accord avec la vision canadienne de Stephen Harper. Ce dernier offre, en effet, une réouverture de la Constitution. Le chef conservateur ne propose-t-il pas un retour en arrière pour l'électorat québécois? Ainsi, il est possible de mesurer l'impopularité des conservateurs au Québec, ne serait-ce qu'en jetant un coup d'œil aux différents sondages effectués.

L'ADQ se tire dans le pied en appuyant, même indirectement, le parti de Stephen Harper. Le parti provincial devra, de cette manière,

porter le poids de l'impopularité de deux partis sur ses épaules. Le balai ne devrait pas être passé seulement parmi son personnel, mais aussi dans les valeurs que ce parti tente de diffuser.

Jean-Frédéric Gagnon, FINS
 Jonquière, 21 décembre 2005

Interdit de rire?

La question peut vous sembler saugrenue, mais on doit la poser quand on parcourt les articles suivants de la loi 142 concernant les conditions de travail dans le secteur public.

Ces articles précisent les modalités de la prestation des services et les pénalités associées à tout geste qui contrevient à la loi:

«Art. 23. Un salarié doit, à compter de 00h01 le 16 décembre 2005, accomplir tous les devoirs attachés à ses fonctions, conformément aux conditions de travail qui lui sont applicables sans arrêt, ralentissement, diminution ou altération de ses activités normales.» [...]

«Art. 25. Il est interdit à une association de salariés de déclarer une grève, de poursuivre une grève ou de participer à une action concertée, si cette grève ou cette action concertée implique une contravention par des salariés à l'article 22 ou l'article 23.» [...]

«Art. 29. Quiconque contrevient à une disposition des articles 22, 23, 24, 27, 28 ou 29 [ces articles sont du même acabit, parfois pires, que l'article 23] commet une infraction et est passible, pour chaque jour ou partie de jour pendant lequel dure la contravention, d'une amende:

1. de 100 \$ à 500 \$ s'il s'agit d'un salarié ou

d'une personne physique [...];
 2. de 7000 \$ à 35 000 \$ s'il s'agit d'un dirigeant, employé ou représentant d'une association ou d'un groupement ou s'il s'agit d'un dirigeant ou représentant d'un organisme;
 3. de 25 000 \$ à 125 000 \$ s'il s'agit d'une association, d'un groupement ou d'un organisme.»

Et la cerise sur le gâteau:
 «Art. 42. Commet une infraction quiconque aide ou, par un encouragement, un conseil, un consentement, une autorisation ou un ordre, amène une autre personne à commettre une infraction visée par la présente section.

Une personne déclarée coupable en vertu du présent article est passible de la même peine que celle prévue pour l'infraction qu'elle a aidé ou amené à commettre.»

Bref personne, ni syndicat ni individu, n'a le droit d'amener quiconque à arrêter, ralentir, diminuer ou altérer ses activités normales (cf. art. 23). Une simple conversation de corridor à cet effet entre deux collègues les rend passibles des amendes décrites ci-haut.

C'est une grave attaque à la liberté d'expression. C'est une attaque aux libertés démocratiques gagnées de haute lutte depuis la Révolution américaine de 1776 et la Révolution française de 1789. Nous dénonçons cette attaque brutale aux libertés démocratiques digne des plus noires heures de la Grande Noirceur.

Madeleine Ferland, présidente
 Jean-Pierre Bibeau, responsable à l'information Syndicat des enseignants et enseignants du cégep
 Montmagny
 Décembre 2005

LIBRE OPINION

Les réponses du Bloc au Conseil de la fédération

GILLES DUCEPPE

Chef du Bloc québécois

Extraits de la lettre envoyée par le Bloc québécois à Ralph Klein, premier ministre de l'Alberta et président du Conseil de la fédération.

Monsieur le premier ministre, J'ai pris connaissance des cinq questions soulevées par le Conseil de la fédération le lundi 19 décembre dernier.

Dans le cadre de la campagne électorale en cours, vous sollicitez l'avis des chefs des partis fédéraux sur différents enjeux qui préoccupent les gouvernements du Québec et des provinces, dont la correction du déséquilibre fiscal. Il me fait donc plaisir de vous transmettre les réponses du Bloc québécois à ces questions.

Déséquilibre fiscal

Reconnaissez-vous l'existence, au Canada, de déséquilibres fiscaux structurels, tant horizontal que vertical, et vous engagez-vous à travailler avec les provinces et les territoires pour résoudre ce problème et mettre en place les mesures nécessaires pour mettre fin à ces déséquilibres?

Je crois qu'il importe de rappeler ici que le Bloc québécois a été le premier parti à la Chambre des communes à dénoncer le déséquilibre fiscal. Nous l'avons fait en relayant à Ottawa un consensus de l'Assemblée nationale sur cette question et en entreprenant une série de démarches pour forcer le gouvernement fédéral à reconnaître ce déséquilibre et à le corriger. [...]

Malheureusement, les libéraux fédéraux ont, contrairement aux partis d'opposition, toujours refusé de reconnaître le déséquilibre fiscal et ses effets néfastes au Québec et dans les provinces. Pourtant, les multiples initiatives entreprises par le gouvernement fédéral depuis le budget fédéral 2005 nous ont démontré qu'Ottawa disposait de moyens bien supérieurs à ses obligations. [...]

Pour corriger ce déséquilibre qui mine la capacité du Québec et des provinces à assumer correctement leurs responsabilités, je me suis donc assuré que le Bloc québécois reprenne à son compte les propositions formulées par la Commission Séguin sur le déséquilibre fiscal. C'est pourquoi nous demandons

au gouvernement fédéral de:

■ parer au plus pressant et d'utiliser sa marge de manœuvre afin de hausser graduellement les transferts à l'éducation post-secondaire (secteurs collégial et universitaire) et aux programmes sociaux de 4,7 milliards de dollars, pour atteindre un total de 11,6 milliards de dollars au cours des trois prochaines années;

■ modifier la formule de péréquation en se fondant sur la «règle des dix» et en modifiant le calcul de la richesse foncière, de façon à ce que ce mécanisme joue pleinement son rôle de redistribution de la richesse.

Mais il faut régler le fond du problème. C'est pourquoi il m'apparaît essentiel que le gouvernement fédéral, le Québec et les provinces négocient le plus rapidement possible un nouveau partage des champs fiscaux, de telle sorte que le Québec et les provinces disposent de sources suffisantes de revenus autonomes pour répondre enfin aux besoins de leur population.

Éducation postsecondaire et formation professionnelle

Appuyez-vous la convocation d'une telle rencontre des premiers ministres sur l'éducation postsecondaire et la formation professionnelle au début de la prochaine année?

Certes, j'appuie la convocation d'une rencontre des premiers ministres sur l'éducation où il sera possible de discuter d'une hausse du financement fédéral. [...] J'aimerais cependant rappeler que Paul Martin n'a pas tenu sa promesse de réserver entre sept milliards et huit milliards de dollars pour les paiements de transfert en éducation lors de la dernière campagne électorale. D'ailleurs, depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux, les transferts à l'éducation et aux programmes sociaux ont été coupés de manière radicale. Alors que le gouvernement fédéral y consacrait 7,9 % de ses revenus en 1994-1995, cette proportion a été ramenée à 4,2 % en 2005-2006. Ottawa préfère créer des programmes ciblés dans des champs de compétence qui ne sont pas les siens, ignorant ainsi les spécificités du système d'éducation du Québec.

Mon parti continuera donc de réclamer une augmentation des transferts fédéraux. J'estime ainsi que la contribution fédérale aux dépenses du Québec et des provinces dans les domaines de l'éducation postsecondaire et des programmes sociaux doit être graduelle-

ment haussée de 4,7 milliards de dollars, pour atteindre un total de 11,6 milliards de dollars au cours des trois prochaines années. [...]

Les activités internationales et les provinces

Quelles mesures concrètes prendriez-vous, et selon quel échéancier, afin de compléter avec succès l'élaboration d'un accord formel fédéral-provincial-territorial concernant le rôle des provinces et des territoires dans les activités internationales du Canada qui touchent leurs compétences, leurs responsabilités et leurs intérêts?

Permettez-moi tout d'abord de rappeler que tous les gouvernements du Québec depuis Jean Lesage ont défendu l'expertise du Québec dans les domaines qui lui sont reconnus par la Constitution, affichant par le fait même la volonté d'occuper toutes les tribunes internationales où sont négociées des ententes touchant à leurs compétences politiques, sociales ou culturelles.

Pour garantir ce droit du Québec et des provinces à être présents à la table de négociation lorsqu'il est question de leurs compétences exclusives, mon parti a présenté au cours du dernier mandat le projet de loi C-260, qui obligerait le gouvernement du Canada à consulter les gouvernements du Québec et des provinces avant de négocier ou de conclure un traité dans:

■ un secteur de compétence législative provinciale;

■ un domaine touchant un secteur de compétence législative provinciale.

En outre, le projet de loi réaffirmerait le droit du Québec et des provinces de conclure des ententes internationales à l'intérieur de leurs champs de compétence. [...] Le Parti libéral du Canada, le Parti conservateur et le Nouveau parti démocratique se sont opposés à ce projet de loi. Mais ceci n'a pas diminué notre détermination et nous redéposerons ce projet de loi après la prochaine élection générale.

Négociations avec l'OMC

Que pensez-vous de l'approche du Canada dans les négociations de l'OMC et de sa contribution à l'atteinte de conclusions positives, notamment à l'égard de la gestion de l'offre?

[...] Je constate que le gouvernement fédéral défend trop mollement le système de la gestion de l'offre, devant les critiques qui nous sont faites par plusieurs pays

membres de l'Organisation mondiale du commerce qui veulent que le Canada y mette fin et ouvre ses frontières. Par exemple, au cours des dernières années, le gouvernement fédéral s'est montré incapable de freiner l'arrivée de substances laitières spécialement conçues pour contourner les contingents tarifaires.

Nous avons tenté de rassurer les producteurs agricoles en faisant adopter à l'unanimité, à la Chambre des communes, une motion exigeant la protection intégrale de la gestion de l'offre, le 22 novembre dernier. Cependant, par crainte que le gouvernement canadien ne cède aux pressions des autres pays qui veulent un accès plus large à notre marché intérieur, j'ai demandé à mon porte-parole en matière de commerce international, monsieur Pierre Paquette, de participer à la conférence ministérielle de l'OMC qui avait lieu dernièrement à Hong-Kong. [...]

Transports

Appuyez-vous la proposition du Conseil de la fédération voulant que le gouvernement du Canada devienne un partenaire à part entière des provinces et des territoires pour la mise en œuvre, en matière de transport, d'une stratégie nationale multimodale et inclusive de toutes les régions?

En matière de transport, le gouvernement fédéral a accumulé plusieurs erreurs graves au cours des dernières années. Qu'il me suffise de rappeler le fiasco de l'aéroport de Mirabel: un échec flagrant extrêmement coûteux et dommageable pour le Québec, alors que la région de Toronto a été systématiquement avantagée par rapport à Montréal dans l'attribution des lignes internationales.

De même, alors que le Saint-Laurent joue un rôle de premier plan dans l'économie québécoise, le gouvernement fédéral a adopté des politiques désastreuses pour la position concurrentielle de la voie maritime du Saint-Laurent. Le gouvernement fédéral a réduit ses services, augmenté les frais imposés à l'industrie maritime, tout en n'assurant plus l'entretien des infrastructures portuaires placées sous sa compétence.

C'est pour ces raisons que mon parti demande au gouvernement fédéral de commencer par assumer sa juste part en matière de transport et de laisser au Québec et aux provinces le soin d'établir leurs propres politiques de transport. [...]

ACTUALITÉS

GREENE

SUITE DE LA PAGE 1

C'est là que le cosmologue Brian Greene a repris le flambeau, rejetant pourtant toute comparaison avec le savant allemand. «*Moi Einstein? Oh God, no! Je ne suis pas le seul à travailler. Il y a des milliers de chercheurs partout dans le monde qui s'acharnent à comprendre l'univers par la théorie des cordes*», lance-t-il, presque indigné. Le physicien de 42 ans ne nie cependant pas la fierté qu'il éprouve au sujet de ses recherches et découvertes, après 19 ans de dur labeur à décrypter l'infiniment petit.

Né à New York d'un père professeur de chant et d'une mère secrétaire, Brian Greene dit avoir connu une enfance «normale», bien que teintée de questionnements intérieurs plus profonds sur le cosmos et son existence. «*En général, j'ai toujours été fasciné par le pourquoi de l'univers. Quand j'ai compris qu'il y avait une manière de faire avancer les recherches, j'ai voulu m'y mettre. Je suis allé en physique parce que je suis de ceux qui croient que la science peut apporter des réponses*», explique le diplômé d'Oxford.

Enfant prodige des mathématiques, à l'âge de cinq ans il multipliait des nombres de 30 chiffres le plus naturellement du monde. Un don qui l'amène à recevoir les enseignements privés d'un tuteur de l'université de Columbia, ayant déjà surpassé le niveau de mathématiques du secondaire V... à l'âge de 12 ans.

Un univers de cordes

Ce qui motive la grande majorité des physiciens, mathématiciens et autres cosmologues aujourd'hui est sans doute la foi inébranlable en l'existence d'une équation majeure qui mettrait en relation les quatre forces fondamentales et qui servirait à expliquer les phénomènes physiques tels que les trous noirs, la gravité, le big bang, etc. Cette élégante — ou arrogante — «*théorie du tout*» pourrait bien s'avérer être celle des cordes, défendue par Brian Greene et ses collègues aux quatre coins du monde.

Réconciliant la mécanique quantique, décrivant l'infiniment petit et la théorie de la relativité générale, expliquant le mécanisme de la gravité, la théorie des cordes postule que les particules composant l'univers, tels les électrons, ne sont plus des éléments fondamentaux. Elles seraient plutôt le résultat de la vibration de cordelettes infiniment minuscules qui, tout comme celles d'un violon qui produisent des sons et des harmonies lorsque frottées par l'archet, oscilleraient constamment pour former tout ce qui nous entoure.

Brian Greene dit souvent à la blague qu'il comprend les regards incrédules qu'on jette sur lui lorsqu'il tente d'expliquer que l'être humain est fait de minuscules bouts de corde de 10⁻³³ centimètres de long. «*L'infiniment petit... Who cares?*», lance-t-il. Pourtant, plusieurs raisons ont motivé ses ambitions au-delà des simples considérations esthétiques et du questionnement existentiel qui surgit à la vue époustouflante d'un ciel étoilé. À commencer par la recherche de la vérité. «*Comme tout bon scientifique, j'ai ce désir de mathématiser nos observations pour pouvoir mieux comprendre et les expliquer. Il n'y a rien de plus excitant que de travailler à une théorie qui pourrait s'avérer être la théorie finale, celle qui fournit toutes les réponses*», souligne-t-il.

Une théorie de rien du tout?

Le cosmologue est toutefois conscient des limites de la théorie qui, jusqu'à présent, n'a jamais été expérimentalement vérifiée. À l'heure actuelle, il n'existe pas dans le monde d'accélérateurs de particules assez puissants pour tester concrètement ce qui permettrait de confirmer ou d'infirmer ne serait-ce qu'un tout petit morceau de la théorie. L'une des versions de l'hypothèse va même jusqu'à suggérer l'existence de 25 dimensions spatiales, alors que l'être humain ne sait en percevoir que quatre.

Du caractère incertain de sa théorie, Brian Greene ne se cache pas. Et comme chaque fois qu'il donne une conférence à un public profane, il répond à la question fatale, invariablement posée: «*Et si tout était faux? Voilà des années que j'étudie une théorie qui n'a aucun support expérimental. Même si c'est une façon très précaire de vivre et de travailler, il faut vivre avec le doute*», admet-il.

Le cosmologue avoue puiser son optimisme vibrant, à l'instar de toute une communauté de chercheurs, dans le réel désir de progresser, d'apporter sa goutte d'eau claire dans l'océan de la compréhension de l'humanité. «*Il faut être patient. À partir du moment où on a compris la mécanique quantique, ça a pris 50 ans avant d'en arriver à des applications. La théorie des cordes explique des phénomènes bien moins accessibles. Qui sait, peut-être devra-t-on attendre 500 ans pour les applications*», soutient M. Greene.

Malgré la difficulté d'obtenir une vérification expérimentale de la théorie, il refuse d'y voir une perte de temps. «*Il y a trop d'importantes retombées en mathématiques*», indique-t-il.

Un vulgarisateur-né

Une telle passion pour le cosmos ne saurait se limiter à la formulation d'équations abstraites. Elle passe aussi, le soir, par le désir d'expliquer au monde entier l'état des recherches sur la compréhension de l'univers, ce que Brian Greene réussit très bien par l'écriture.

Son livre, *The Elegant Universe*, finaliste pour le Pulitzer dans la catégorie de «non-fiction», s'est vendu à plus d'un million d'exemplaires et a fait l'objet d'une série télévisée, diffusée sur PBS, qui a connu un grand succès. Son dernier livre, paru en 2004, *The Fabric of the Cosmos*, a figuré pendant 25 semaines sur la liste des best-sellers du *New York Times*, faisant dire au *Washington Post* qu'il est aujourd'hui «le meilleur vulgarisateur de concepts abstraits au monde».

À ses détracteurs qui lui reprochent de trop simplifier la théorie, il répond du tac au tac. «*Je ne fais pas de la science un carton. Mes livres ne sont pas faciles. Ils sont vrais à l'égard de la science et la science, c'est compliqué*, dit-il. *Je sens qu'il y a un véritable intérêt pour les sciences, les gens veulent comprendre d'où ils viennent et quelle est leur place dans le cosmos et dans le temps. Moi, je ne fais que combler ce besoin.*»

Brian Greene était à Montréal à la fin de novembre à titre de professeur invité par le département de physique de l'université McGill pour donner une série de conférences sur la théorie des cordes.

Collaboration spéciale

SUITE DE LA PAGE 1

des laïcs mais aussi des Américains, qui entendaient former un gouvernement d'union nationale — ce qui leur permettrait un retrait graduel plus facile de leurs forces.

Revanche des marginaux

Un tel résultat est d'autant plus inacceptable pour Washington qu'au sein de l'AïU, ce sont les partisans du trublion Moqtada al-Sadr, radicalement anti-américain, qui se taillent la part du lion au détriment des autres formations. «*Lui et ses alliés représentent aujourd'hui la première force politique en Irak. C'est la revanche des marginaux, des déshérités. Moqtada a mobilisé sa base sur son opposition à un État laïc, laquelle a trouvé un certain écho au sein des radicaux sunnites*», ajoute Hosham Dawod.

En fait, ce vote massivement confessionnel, qui se traduit par l'émergence d'un bloc chiite, est un camouflet pour George W. Bush, qui avait parlé de «*grand pas en avant dans l'accomplissement de notre objectif*»: susciter un Irak démocratique et un allié au Moyen-Orient. En fait, les États-Unis sont plus que jamais sur le qui-vive face à la majorité parlementaire. Non contente d'être anti-américaine, celle-ci défend des positions hostiles à celles de Washington: «*confessionnalisme*» de l'État, dégradation de la situation des femmes, hostilité aux Kurdes, clientélisme acharné... Pour l'affaiblir, les États-Unis ne sont pas hostiles à la dénonciation des fraudes. Cela leur permettrait de faire pression sur les chiites pour qu'ils acceptent un gouvernement d'union nationale où serait présent Allaoui et dont les principaux ministères — Défense, Intérieur, Affaires étrangères — échapperaient à l'AïU.

Les manifestations quotidiennes sont organisées en dépit des mises en garde de la liste des chiites

IRAK

conservateurs contre les risques de porter la contestation dans la rue et d'exercer ainsi des pressions sur la Commission électorale indépendante.

Le chef du principal parti chiite en Irak, Abdel Aziz Hakim, a rejeté hier l'idée d'un nouveau scrutin sous supervision internationale comme le réclament notamment les manifestants sunnites.

«*Les résultats des élections ne peuvent pas être invalidés. Les élections ne peuvent être réorganisées et aucune intervention régionale ou internationale n'est acceptable*», a déclaré Hakim, tête de liste de l'alliance de chiites conservateurs donnés gagnants des législatives en Irak.

Parallèlement, les partis chiites et kurdes qui ont remporté les législatives sont convenus hier du principe d'un gouvernement d'union nationale comprenant des représentants sunnites.

Les négociations sur la mise en place d'une grande coalition, qui visent à apaiser les tensions ethniques et religieuses suscitées par le scrutin, se sont ouvertes avec la visite à Erbil, «capitale» du Kurdistan irakien, d'Abdoulaziz al-Hakim.

«*Nous nous sommes entendus sur le principe de la formation d'un gouvernement impliquant tous les partis, avec une large base populaire*», a déclaré Massoud Barzani, président du gouvernement régional kurde, lors d'une conférence de presse donnée en compagnie d'Hakim.

Ce dernier, dont la formation tient depuis un an les rênes du gouvernement intérimaire aux côtés du bloc kurde, doit rencontrer aujourd'hui le président Djalal Talabani, qui recevra par la suite les représentants sunnites et chiites laïcs, mécontents de l'issue probable du scrutin.

Sur le terrain, l'armée américaine a annoncé qu'une marine avait été tuée lundi lors d'une opération à l'ouest de Bagdad, ce qui porte à quatre le nombre de ses militaires morts pendant cette journée.

Auparavant, l'armée a annoncé que deux de ses soldats ont péri dans l'accident, lundi, de leur hélicoptère d'assaut Apache, dans l'ouest de Bagdad.

Lundi soir, elle a annoncé la mort d'un soldat dans une attaque dans la capitale, où deux autres ont été tués dimanche, jour de Noël.

Les pertes de l'armée américaine et de civils assimilés aux militaires ont dépassé les 2160 depuis l'invasion de l'Irak en mars 2003, selon le Pentagone.

À Kerbala, ville sainte chiite à 100 km au sud de Bagdad, des restes de femmes et d'enfants ont été trouvés dans une fosse commune renfermant une vingtaine de corps, découverte lundi, selon un responsable local. La fosse, l'une des nombreuses qui furent découvertes en Irak depuis l'invasion, remonte à la répression du soulèvement chiite de 1991, selon des témoins.

Par ailleurs, des sources de sécurité ont indiqué que neuf irakiens avaient trouvé la mort dans différentes attaques dans le pays, dont un colonel de l'armée abattu à Kirkouk, dans le nord de l'Irak.

Enfin, le gouvernement conservateur au pouvoir depuis octobre à Varsovie a annoncé hier qu'il maintiendrait la présence militaire polonaise en Irak jusqu'à la fin de l'année 2006, mais qu'il la réduirait en mars. «*Le gouvernement a décidé de demander au président de prolonger jusqu'au 31 décembre 2006 le déploiement des forces militaires polonaises dans le cadre des forces internationales en Irak*», a déclaré le premier ministre, Kazimierz Marcinkiewicz, lors d'une conférence de presse.

La Pologne, l'un des plus proches alliés de Washington en Europe, compte environ 1500 hommes actuellement dans le centre-sud de l'Irak, soit le cinquième contingent par ordre d'importance, derrière les États-Unis, la Grande-Bretagne, la Corée du Sud et l'Italie.

Libération, AFP et Reuters

PERGÉLISOL

SUITE DE LA PAGE 1

L'intérêt de cette étude réside non seulement dans l'avertissement qu'elle donne aux gouvernements de la couronne circumpolaire, mais aussi dans la méthode par laquelle les chercheurs en sont venus à ces conclusions. Selon le NCAR, c'est la première fois qu'un modèle prévisionnel génère une interaction entre l'atmosphère, l'océan, la surface terrestre et le couvert de glace ainsi qu'avec les phénomènes de gel et dégel saisonniers. Dans les modèles mathématiques utilisés jusqu'ici, les chercheurs appliquaient des valeurs fixes à certains de ces phénomènes, faute de pouvoir les modéliser en mode de succession.

Ces percées technologiques, que d'autres chercheurs ont utilisées au cours des deux dernières années pour analyser le comportement des océans, permettent d'analyser désormais l'impact de la libération progressive dans l'atmosphère terrestre des milliards de tonnes de méthane emprisonnées dans le pergélisol. L'impact de cette libération risque d'être beaucoup plus important que ce que les autres recherches avaient prédit, affirme David Lawrence, un chercheur de l'université du Colorado qui a agi comme coordonnateur de cette étude. Et cela pour deux raisons. D'abord, rappelle-t-il, le méthane est un gaz à effet de serre 22 fois plus puissant que le gaz carbonique (CO₂). Et deuxièmement, les surfaces en cause sont énormes: le quart de tout l'hémisphère nord est gelé en profondeur, ce qui y retient les gaz de décomposition de la matière organique qui ont été générés quand ces sols n'étaient pas gelés, il y a plus de 10 000 ans.

Ce dégagement du méthane risque d'accélérer et d'intensifier le réchauffement du climat bien davantage que notre utilisation des combustibles fossiles, car les sols de ces régions arctiques sont sensés contenir 30 % de tout le carbone présent dans l'ensemble des continents.

Le pergélisol se caractérise par un gel permanent du sol en profondeur, ce qui n'empêche pas la surface de demeurer active avec des phases de gel et dégel selon les saisons. Selon David Lawrence, les couches terrestres profondes ne devraient pas toutes dégeler au cours du prochain siècle, mais la surface va ramollir sensiblement et de plus en plus profondément, devenant plus vulnérable à l'érosion, ce qui va précipiter vers la mer des couches jusque-là stables depuis des millénaires.

Cette situation, déjà perceptible au centre de l'Alaska, a créé d'énormes trous dans le sol là où se trouvaient des lentilles de glace. Le phénomène peut causer d'importants affaissements d'infrastructures routières ou d'industries, ce qui s'est produit en Sibérie. À d'autres endroits, le dégel de la surface provoque ce que les Américains appellent des «*forêts saoules*» parce que, faute de sol stable, les arbres penchent de tous les côtés.

L'étude du NCAR prévoit aussi que l'écoulement des eaux stockées sur ces surfaces gelées va s'intensifier, passant de 7 % en 1930 à 28 % en 2100. Cette augmentation résulte de pluies et de chutes de neige plus abondantes, mais aussi de la fonte des glaces anciennes.

L'étude du NCAR démontre, comme plusieurs autres, que ce sont les régions arctiques qui seront

le plus rapidement touchées par les changements climatiques en cours.

Ses conclusions s'ajoutent à une autre étude qui va dans le même sens, publiée à la fin de septembre par la NASA, qui démontrait que la banquise arctique ne couvrirait plus en 2005 que 5,3 millions de kilomètres carrés, comparativement à 7,5 millions en 1978. Mais, de mémoire humaine, on n'avait relevé une fonte aussi importante de la calotte polaire. En moyenne, cette calotte rétrécit de 8 % par décennie et, pire encore, la régénération des glaces ralentit d'hiver en hiver, ce qui explique que, cette année, le passage du nord-ouest au nord du Canada a été pratiquement libre pendant des mois. Selon l'étude de la NASA, la fonte annuelle de la glace dans l'Arctique a commencé 17 jours plus tôt cette année, par rapport à la moyenne des 50 dernières années, et la température de l'air y a augmenté de deux à trois degrés centigrades en moyenne, ce qui est énorme. Depuis 1850, le climat moyen de la planète s'est réchauffé de 0,7 %.

En réduisant l'effet d'albédo ou de réflexion des rayons solaires sur une aussi importante surface, la fonte des glaces arctiques augmente l'absorption des rayons solaires par la mer, ce qui haussera à moyen terme sa température. Autre donnée qui va dans le même sens, les sous-marins affirment que, depuis trois décennies, l'épaisseur moyenne de la calotte polaire diminue constamment.

Autant de données qui, en somme, pourraient nous faire apprécier davantage le fait d'avoir encore de la neige et de véritables hivers dans nos régions.

Le Devoir

BOUCHON

SUITE DE LA PAGE 1

tenu du fait qu'il se compose des abondants rebuts de fabrication. La contamination peut aussi provenir de l'arbre, le chène-liège, lorsque la forêt est soumise à certaines conditions thermiques et hygrométriques particulières. Elle peut aussi découler de la dégradation de certains produits de traitement, tels que des engrais et des pesticides.

Pour pallier ce problème, de plus en plus de producteurs abandonnent l'usage du liège et se tournent vers les bouchons synthétiques, qui auraient aussi l'avantage d'éviter les fuites de vin que les imperfections des lièges de basse qualité laissent passer. Mais ces bouchons qui imitent parfois très bien l'apparence du liège et en reproduisent fidèlement le son au débouchage ne sont pas la panacée.

Les polymères employés aujourd'hui dans la fabrication des bouchons synthétiques sont perméables à l'oxygène, soulignent les directeurs du Laboratoire Excell, Dominique Labadie et Pascal Chatonnet, qui ont étudié et comparé les caractéristiques des bouchons en liège et en matériaux synthétiques. Pour cette raison, les bouchons synthétiques autorisent une durée de conservation beaucoup moins longue, ne dépassant pas 18 à 24 mois.

Les deux scientifiques bordelais ont pu démontrer que la durée de conservation maximale d'un vin blanc contenu dans une bouteille fermée avec un bouchon de plastique est d'environ 12 mois tandis que celle d'un vin rouge ne dépasse pas les 18 mois. Au-delà de ces durées, le vin perd ses qualités en raison du processus d'oxydation. «*Les vins blancs notamment sont très sensibles à l'oxydation qui vient masquer le fruité et fait apparaître des odeurs et un goût de pomme*», indique Dominique Labadie. *La couleur du vin aussi jaunit.*

«*Certains bouchons en plastique ont des performances tout à fait intéressantes, je suis loin de les nier*», affirme néanmoins le chimiste et œnologue Pascal Chatonnet, qui avoue néanmoins éprouver un attachement sentimental pour la matière naturelle qu'est le liège.

Avec des propriétés mécaniques supérieures ou égales au liège, dont une bonne élasticité, les bouchons de plastique sont tout à fait indiqués pour les

vins à rotation rapide, soient les blancs, les rosés et les rouges de table.

Mais pour les grands vins destinés à être conservés durant plusieurs années, les bouchons synthétiques sont toutefois contre-indiqués. «*Les lenticelles du liège permettent bien sûr une pénétration de l'oxygène, mais très limitée, voire infime, qui se fait beaucoup plus lentement et qui est bonne pour le vin*», explique Dominique Labadie.

La capsule à vis

Les experts prévoient par contre un meilleur avenir à la capsule à vis, qui a été adoptée depuis plusieurs dizaines d'années par les producteurs d'apéritifs et de vins destinés aux compagnies aériennes.

Bien que ce type de bouchage rencontre une grande résistance de la part des amateurs de vin pour des questions de tradition, il serait en mesure d'assurer une meilleure protection du vin grâce à son étanchéité exceptionnelle. Les vins blancs en particulier profiteraient de l'imperméabilité de la capsule à vis, qui leur permettrait de conserver le gaz carbonique (CO₂) qu'ils contiennent et qui génère une certaine fraîcheur en bouche et, de ce fait, rehausse les arômes.

Par contre, la grande étanchéité de la capsule à vis peut faire apparaître chez les grands vins rouges des défauts issus du processus de réduction — soit l'inverse de l'oxydation — qui peuvent être perturbants. «*Les vins de garde ont naturellement une capacité de vieillissement — c'est-à-dire un potentiel "réductif" ou antioxydant dû à divers composés chimiques du raisin, tels que les composés phénoliques, les tanins, les anthocyanes — très importante qui leur permet de supporter un bouchon qui n'est pas parfaitement étanche à l'oxygène, du type liège naturel de bonne qualité*», précise Pascal Chatonnet. *Si on leur met un bouchon trop étanche, on peut craindre une évolution trop lente ou du moins différente de celle que l'on connaît avec un bouchon de liège, ce qui n'est pas nécessairement négatif.* Les chercheurs n'ont en effet pas encore le recul nécessaire pour se prononcer sur les effets à long terme du bouchon à vis sur l'évolution du vin au cours de son vieillissement.

Autre inconvénient du bouchage à vis: son coût élevé, compte tenu du fait qu'il nécessite des bou-

teilles spéciales sur lesquelles on a gravé des pas de vis, souligne Frank Crouzet, directeur de la communication pour la branche vin du groupe Castel Frères, qui commercialise notamment la marque Baron de Lestac et des vins tels que le Château d'Arcins, Haut Médoc.

Mais là où le bât blesse le plus avec ce bouchon au demeurant très pratique est qu'il fait disparaître tout le rituel festif tant apprécié. «*Aujourd'hui, bon nombre de consommateurs français mais aussi étrangers n'apprécient pas d'ouvrir une bouteille de façon inhabituelle*», affirme Frank Crouzet.

«*La capsule va contre la tradition*», ajoute Jean-Jacques Ducasse, propriétaire de Ets Ducasse-Buzet, la plus vieille bouchonnerie de France.

Certaines contrées asiatiques, d'Europe du Nord et du Nouveau Monde — particulièrement en Australie et en Californie — sont toutefois moins sensibles à la tradition et au style, et acceptent plus volontiers ce virage vers le modernisme. Ainsi, à l'heure actuelle, environ 80 % des vins de Nouvelle-Zélande sont livrés avec des capsules à vis. Plus de 80 % des bouteilles de vin blanc produites en Suisse romande sont fermées avec un tel bouchon. «*Certains de nos clients qui ont fait l'essai de la capsule à vis sont toutefois revenus en arrière. C'est notamment le cas des Hollandais. Par ailleurs, on s'attendait à un engouement plus marqué des Britanniques, qui exigent néanmoins le bouchon synthétique. Et aux États-Unis, on apprécie encore aujourd'hui l'aspect traditionnel du bouchon de liège*», souligne Frank Crouzet du Groupe Castel, dont un peu moins de 5 % des bouteilles sont obturées avec des capsules à vis. «*Ce n'est pas la fin du bouchage en liège, qui monopolise toujours 80 % de notre production*», conclut-il.

Les consommateurs semblent vouloir boire moins, mais mieux. La demande pour des bouchons de liège haut de gamme devrait donc s'accroître. C'est ce que constate du moins Jean-Jacques Ducasse, dont la bouchonnerie a produit 110 millions de bouchons de liège au cours de l'année qui s'achève. M. Ducasse affirme haut et fort qu'il n'est pas inquiet pour le bouchon de liège. Et il a probablement raison, car les traditions semblent encore bien ancrées.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de l'imprimerie Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390